

Nos priorités pour 2024-2025

- Sensibiliser les élèves sur toutes les formes de violence et leurs conséquences
- Établir un climat sain pour le développement de chaque élève
- Assurer un climat sécuritaire pour chacun (membres du personnel et élèves)



PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION

Mesures de soutien et d'encadrement

- Développement d'habiletés de gestion de conflit
- Accompagnement dans l'utilisation des réseaux sociaux
- Référence vers des services externes
- Interventions individualisées

Nos initiatives

- Mise à jour de nos actions en matière de prévention
- Mise sur pied d'un comité : "Climat scolaire"
- Sensibilisation auprès des élèves (ateliers en classe ou kiosque le midi)
- Capsules d'information (parents, membres du personnel)



SI VOUS APPRENEZ QUE VOTRE ENFANT EST VICTIME DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION

- Restez calme, car votre enfant a besoin d'écoute et de réconfort.
- Encouragez-le à dénoncer par lui-même à un adulte de confiance à l'école (enseignant, intervenant pivot, TES, professionnels, direction).
- Communiquez vous-même avec un membre du personnel si votre enfant refuse de dénoncer.
- N'hésitez pas à communiquer avec le service de police si vous jugez que sa sécurité est en danger. Ce recours vous appartient, quelles que soient les interventions faites par l'école pour mettre fin à l'intimidation.

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

LIP (article 13, paragraphe 1.1)

Conflit

Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue au niveau de leurs intérêts, leurs valeurs, leurs rôles ou leurs idées.



QUELQUES DÉFINITIONS

Violence à caractère sexuel

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

LIP(article 13, paragraphe 3)

Dénoncer ce n'est pas "Stooler".
C'est dire non à une situation désagréable.



Intervenante pivot
Valérie Bilodeau :
valerie.bilodeau@csscdr.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec